Parlons Vélo! Municipales 2020 La Mulatière (69350)

Réponses de Maxime Bost, au nom de la liste « Mulatière d'Avenir »

- le 24/01/2020 à 13:16 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Notre objectif est de créer, en lien avec la Métropole de Lyon, des pistes et itinéraires cyclables sur la commune, actuellement inexistants si l'on exclue la ViaRhona en construction. La mise en place d'un comité vélo est d'une charte peuvent être en effet un plus.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission Modes Actifs de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Notre objectif est que la thématique des déplacement doux, leur renforcement et leur sécurisation soit au cœur du prochain mandat. Une personne de l'équipe aura pour mission d'en assurer le suivi.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3: je m'engage

Créer un réseau express vélo Créer un réseau express vélo Connecté à la ViaRhôna, permettant de rejoindre, depuis La Mulatière, les communes d'Oullins, Sainte-Foy-lès-Lyon, et Lyon.

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville d'Oullins, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

A plus long terme, le réaménagement du quartier de la Saulaie doit prendre en compte une passerelle modes actifs le reliant au parc de Gerland.

On en manque cruellement. La question des modes doux sera au cœur de l'ensemble des projets de réaménagements concernant la commune (réaménagement du technicentre SNCF,requalification du quartier du Roule, reconquête des quais du Rhône suite au déclassement de l'autoroute, etc.).

Action n°4: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Aménager des itinéraires cyclables sécurisé pour rejoindre La Mulatière depuis le pont de la Mulatière, Sainte-Foy et Oullins. Le long de la rue Stéphane DECHANT (D486), de l'avenue Général de Gaulle puis chemin des Chassagne et Croix-Pivort. Double sens cyclable rue de Fontanières depuis le Chemin des Chassagnes afin de pouvoir venir d'Oullins à la Mulatière. Voie cyclable montante chemin des Chassagnes, dans la portion qui va de la D486 à l'avenue Générale de Gaulle. Voies cyclable le long du chemin de Fontanières. Voies cyclable le long du quai Jean-Jacques Rousseau Voies cyclable chemin du Pras.

Il est actuellement clairement dangereux de rejoindre La Mulatière en Vélo. Notre commune est en hauteur, ce qui implique une vitesse très basse pour les vélos, même électrique. Cela crée des tensions avec les automobilistes qui cherchent à doubler les cyclistes, sans pour autant pouvoir respecter la distance de sécurité (avenue Gle de Gaulle et D486 notamment). De nombreux cyclistes se rabattent alors sur les trottoirs, ce qui crée un conflit d'usage avec les piétons. Notre commune doit se donner les moyens de permettre une cohabitation sereine et sécuritaire entre les différents modes de transport. Il y a maintenant urgence, au vu du développement de l'usage des modes de transport alternatifs (vélo, trottinettes, gyroroue...)

Attention toutefois car sur certains itinéraires, un double sens cyclable est difficile à aménager (chemin de fontainières par exemple) lorsque les trottoirs sont déjà trop étroits et que la route, par endroit ne permet que difficilement à des véhicules de se croiser.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Etablissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, stations de métro, tramway et gares.

Nous souhaitons également créer des stationnements vélos sécurisés aux abords de ces pôles d'attractivité pour inciter à l'usage du vélo sans se préoccuper de sa sécurité une fois déposé.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Nous souhaitons initier un travail intercommunal sur le sujet.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7: je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. La rue Stéphane DECHANT (D486) et l'avenue Gle de Gaulle ont été considérés comme dangereux par de nombreux répondants du baromètre des villes cyclables 2019.

Attention cependant à ce que cela ne se traduise pas par une immobilisation des personnes en impossibilité de se reporter sur d'autres modes de transports que ceux motorisés (PMR notamment).

Action n°8: je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit. *Avenue Gle de GAULLE et D486...*

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

Nous envisageons également d'en créer des locaux vélos (parkings sécurisés comme à la gare d'oullins) en connexion avec les grands axes de transports en commun sur la commune, notamment avec un possible passage d'un tramway à terme, sur le pont de La Mulatière en direction de la Gare d'Oullins.

Action n°10 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Action n°11 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Oui mais avec beaucoup de pédagogie.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Les rendre obligatoires dans les nouvelles constructions me parait être une évidence, cependant, lorsque l'on touche à des bâtiments anciens, il n'est pas toujours facile de les créer. Une incitation financière à ce genre de création, lorsque cela est possible, est en revanche tout à fait envisageable.

Action n°13 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°14 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Action n°15 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La Ville à Vélo, Janus France...

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°18 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°19 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°20 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°22 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°23 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Mais privilégier la pédagogie dans un premier temps.

Action n°24 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la·le candidat·e